

C de n seil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022 - Maison des associations

VILLAGE



SYLVIE PIRIOT

Coprésidente habitante



MARTHE CALVI

Coprésidente élue

> Arrivée d'une nouvelle coprésidente élue

M^{me} Calvi, adjointe à la petite enfance, se présente. Elle habite la commune depuis 1980 et nous indique être très heureuse de prendre la coprésidence du conseil de quartier du Village. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Accueil également de M^{me} Nancy Catherin, qui était inscrite en liste de réserve et vient s'ajouter à l'effectif de ce conseil qui compte donc 27 habitants.

> Point général avec la police municipale

- Groupe scolaire Jean Macé : beaucoup d'incivilités et de stationnement anarchique

L'agent de police précise qu'il y a 16 groupes scolaires sur la commune et que 4 fois par jour sur 10 mn, les constats sont les mêmes. Généralement la priorité des passages va aux GS problématiques. Néanmoins l'information est prise en compte et des passages seront fait autant que possible.

- Vitesse trop rapide après le dernier ralentisseur rue Gambetta, remontée à contresens de la rue Gambetta.

Notamment le week-end et la semaine aux heures d'entrée et sortie scolaires

où la vitesse est excessive notamment pour attraper le feu. Il est difficile de mettre en place un dispositif. Une autre solution : déplacer panneau zone 30. Des contrôles vitesse seront effectués.

- Serait-il possible de supprimer la dernière place de stationnement à l'angle de la rue Johanny Berlioz et la rue du Payet (problème de visibilité) ?

Il est souvent délicat de supprimer une place de stationnement. Une visite de terrain s'impose avec le service voirie.

- Passage de camions de 38 tonnes, rues de l'aviation et de l'agriculture

Des contrôles de poids lourds sont effectués mais il n'est pas possible de les organiser dans n'importe quelle rue sans gêner la circulation.

- Incivilités au sein des différents niveaux de sous-sol de la résidence le Belvédère

Une bande d'individus vide les extincteurs et démonte les blocs de sécurité. La police municipale est en lien avec les commerçants. Un travail avait été fait sur le parking Belvédère et un mieux avait été constaté. Des passages se font de façon aléatoire. Pour des raisons de sécurité, il sera demandé de procéder au réglage de la détection de l'éclairage automatique.

- Alarmes intempestives le week-end et en juillet / août provenant du parc technologique et de la zone artisanale de la Bandonnière

Les appels à la police municipale, si les alarmes sont récurrentes, permettent de faire une enquête. Pas de remontées, pas de plaintes cet été.

- Feux d'artifice, musique forte tard dans la nuit (provenant a priori du parc

technologie ou de la zone artisanale de la Bandonnière), bouteilles de protoxyde d'azote abandonnées dans la rue, mariages et cortèges de voitures aux comportements dangereux

Ces désagréments se sont beaucoup produits cet été, les vendredi et samedi. La police municipale indique que des signalements le plus précis possible sont nécessaires pour alerter les propriétaires des salles.

- Une personne handicapée (en chariot électrique très légèrement éclairé) descend tous les matins la montée de Chambéry en sens inverse (entre 6h et 6h30)

La police municipale tentera de rentrer en contact et d'étudier un parcours plus sécurisant.

- Poids-lourds accrochant le mur, montée de Robelly

Question d'un habitant : les poids-lourds accrochent le mur, montée de Robelly. Le panneau a été déplacé, alors qu'il devrait être 30m en avant. Des contacts ont été pris avec les chantiers en cours. Le service voirie va étudier la possibilité d'un aménagement pour empêcher la giration.

> Retour sur la visite de terrain du 11 octobre

Quelques conseillers étaient présents. Un grand secteur a été couvert.

Quelques remarques :

- Enlever ou déplacer quelques panneaux publicitaires ;
- Angle rue du Puits Vieux, Montée de Chambéry, rejet d'arbres à tailler ;

- Reprise des zébras du 40 Grande rue ;
- Demande d'embellissement du square avec ajout de jeux place Émile Zola ;
- Rue Gambetta, quelques améliorations ont été évoquées.

> Retour sur le groupe de travail sur les granges de l'allée Beauséjour

Des conseillers de quartier (avec l'association la San-Priode et Fanfan Pagnoud, agriculteur de Saint-Priest) se sont emparés d'une mission de rénovation des granges sur Beauséjour (travail sur avril / mai). L'idée est de proposer, en lien avec les habitants, un petit musée. Les services techniques de la Ville vont accompagner le groupe de travail.

Les tonneaux ont été poncés pour être en mis en peinture. Un samedi, une nouvelle séance de rénovation sera programmée pour remettre en état la charrette.

Deux devis (pour la protection des pigeons) sont à étudier avant validation. Une animation, dissociée de la fête du beaujolais nouveau, fera l'objet d'un travail collectif pour mettre en place une fête des vendanges en septembre 2023 avec l'association des commerçants et l'Office du commerce.

Le sol sera amélioré dès que l'alambic sera réhabilité.

> Information sur le groupe de travail «les Cavalcades»

Le centre social de la Carnière reprogramme cette fête très réussie l'an dernier. Elle aura lieu le samedi 26 novembre, de 14 h à 19 h, et comptera plusieurs déambulations avec les groupes scolaires sur le thème du cirque, un spectacle de l'école de cirque et un final sur la place Bruno Polga.

> Groupe interquartiers «Préserver et valoriser le patrimoine san-priod»

- Cette commission municipale a été remaniée en juin 2021. Son objectif est de développer la réflexion et les actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune.
- Actuellement, les habitants ont pu constater que la villa Marché, jolie

demeure type paquebot, construite dans les années 50, est en cours de démolition. Les propriétaires ont vendu leur propriété à un promoteur immobilier dont le projet reprend quelques codes architecturaux, en hommage au bâtiment d'origine. Cette maison a fait l'objet d'une visite en mai dernier par les membres de la commission qui ont été reçus par les deux propriétaires, et un photographe a pris des clichés pour utilisation dans une exposition ultérieure.

- Le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), élaboré par la Métropole, sert de document de référence pour la délivrance des autorisations liées au droit des sols comme les permis de construire. Il permet également de protéger le patrimoine bâti et paysager. Sur la Ville de Saint-Priest, on compte ainsi 7 périmètres d'intérêt patrimonial, 16 éléments bâtis patrimoniaux, un périmètre de monuments historiques inscrits, des espaces végétalisés à valoriser.
- Le bilan des journées européennes du patrimoine est très satisfaisant. Succès entre autres de la balade urbaine élaborée par le conseil de quartier du Centre-Ville.
- L'hôtel de ville va subir des travaux d'isolation. Quel devenir pour le portique ? Et des sculptures de l'artiste Aubanel ? La réflexion est en cours.

> Tour de table et questions diverses

- Entre Axa et le fleuriste, grosse difficulté pour se déplacer tellement le parcours s'est complexifié. Le trafic est encore plus important sur la Grande Rue.
- Les trottoirs rue Hector Berlioz, aux alentours du collège Gérard Philippe, deviennent impraticables du fait des haies qui débordent.
- Le contournement occasionné par la mise en sens unique de la rue Gambetta n'est pas apprécié par une partie des habitants. Une conseillère de quartier et cycliste, fait remarquer que la rue Gambetta est plus praticable depuis qu'elle est en sens unique. Par contre, il manque des parking vélos. Pour autant, quand des arceaux sont présents, ils sont parfois impraticables à cause des voitures en stationnement.

Des aménagements sont en cours d'étude : il y a une forte volonté de la Ville d'augmenter les parkings à vélos sur les secteurs les plus fréquentés .

- Intersection Robelly Grande Rue : un stop serait apprécié.

> Information mairie : retour sur les 20 ans et autres

- Les travaux de la rue de l'Agriculture avancent bien, les riverains vont pouvoir très prochainement profiter d'une voirie entièrement refaite, d'une zone 30 (donc vélo dans la circulation et contre-sens cyclable), d'un trottoir sécurisé et de plusieurs places de stationnement.
- L'avenue Jean Jaurès sera impactée par la disparition de 26 platanes abattus pendant les vacances scolaires. En effet certains d'entre eux ont été contaminés par un champignon, le chancre coloré, qui entraîne une maladie incurable de l'arbre, spécifique au platane. Par arrêté préfectoral, la Métropole de Lyon doit intervenir pour éviter la propagation du champignon sur les autres platanes dans un rayon de 35 mètres autour du foyer. Les arbres concernés sont situés entre les n° 13 et 45 de l'avenue. Ils seront remplacés à l'automne 2023 par une ou plusieurs essences non sensibles au chancre coloré.
- Les parapluis de la Grande Rue ont été enlevés pour faire place aux illuminations de Noël. Ils seront installés cet été sur un autre secteur de la ville restant à fixer.
- **Balade nature des Marendiers le 14 octobre**
Une première édition a pu avoir lieu, à la rencontre de la faune et la flore sur le parcours à travers le Fort. D'autres seront programmées au printemps 2023.
- **Fête des lumières le 13 décembre**
Cette animation sera reconduite cette année. Le conseil de quartier du Village vous donne rendez-vous sur la place Bruno Polga à partir de 17h. Une petite collation vous sera servie par vos conseillers de quartier. Munies de lampions, les familles déambuleront dès 18h, au son de la toute nouvelle batucada formée par le conservatoire de musique, jusqu'au marché de Noël, où les rejoindra le défilé du conseil de quartier du Centre-ville/Gare/Garibaldi (qui arrivera de la place Salengro).

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie «Conseils de quartier» :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le conseil de quartier «Village» c'est...

27 conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARCHIER L., **BOMMARITO J.**, CATHERIN N., CHARMONT F.,

CUSIN-MASSET P., DECHELLE A., DI CARLO J.-J.,

DUBOS J., **DUBRUC M.**, **DURAND-VALENTIN S.**, GAGNIERE E.,

GROSSO L., HERAULT G., MARQUES T., **MARTINO A.**, **MEUNIER P.**, MIGNON-RISSE L., MURARD G.,

ORIOU M., **PARENTHOËN M.**, PENET A.-R., **PIRIOT S.**, PRAT E., ROBARDET J., SAVARIN P., **SERVE E.**,

VESCOVI A.-M.

